

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	28 (1940)
Heft:	572
 Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263793

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cette question, qui a été dernièrement signalée par un journal syndical: n'est-il pas à craindre que tout ce travail accompli par des femmes en ces temps de mobilisation n'ait pour résultat de faire baisser les salaires masculins? et par conséquent n'écarle les hommes de ces occupations et ne crée du chômage? Ce danger serait évidemment évité par l'application du principe de l'égalité de salaire. A quoi nous ajoutons que ce serait aussi un grand pas fait vers la réalisation du désir de nombreuses femmes que, lors d'une situation défavorable du marché du travail, ne recommence pas cette lutte injuste et égoïste contre le travail féminin, dont nous avons eu tant à souffrir au cours de ces dernières années!

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines.
Libre traduction française.)

N. D. L. R. — Les événements marchent si vite que les données de cet article, reçu il y a trois semaines, et dont nous n'avons pu, ou sa longueur, publier que la première partie dans notre précédent numéro, sont maintenant dépassées. En effet, l'un des premiers résultats de l'armistice a été pour notre pays une menace de chômage, du fait de la diminution immédiate de l'activité des industries de guerre, comme de celui de la démobilisation prochaine de certaines unités. Pour ne citer qu'un cas vérifié, une grande usine de munitions de Genève a, du jour au lendemain, licencié 300 ouvrières, dont un tiers environ ont repris les occupations (coiffeuses, sommelières) qu'elles avaient quittées pour cette besogne plus lucrative, mais dont les deux autres tiers pèsent déjà sur le marché du travail. L'on peut donc s'attendre prochainement à des difficultés dans le domaine du travail féminin, à un brusque retournement de la situation décrite ci-dessus, et malheureusement, nous le craignons fort, à l'oubli total des expériences faites, et qui auraient pu avoir une heureuse influence sur toutes les conditions du travail féminin.



(Service Complémentaire Féminin)

Le recrutement des S. C. F. est encore en cours dans quelques cantons, alors que dans d'autres il est déjà terminé. Aussi la Division de la Presse de l'Etat-Major communique-t-elle à cet égard quelques indications qu'il est utile de relever ici.

Trop de personnes, en effet, s'imaginent que, quelle que soit leur préparation ou leur formation professionnelle, les cours d'instruction prévus au programme des S. C. F. vont leur donner les droits nécessaires à l'emploi qu'elles espèrent remplir dans l'armée. Ceci est une erreur profonde,

pendant la guerre de 1914-1918, ont conquis pour leur sexe le droit de suffrage, qui leur a été accordé en 1918.

Ces femmes de l'aviation existent depuis 1916, et celles de cette guerre ont la même prestance et le même sentiment de devoir que celles que nous avons vues dans les rues de Londres. Deux sections ont passé devant nous, avec une musique en tête, fifres et tambours. Une femme officier, dans le groupe arrêté à la *saluting base*, sous le drapeau, me fait savoir que ce camp peut recevoir jusqu'à deux mille femmes, mais que, pour le moment, on se borne à y instruire environ huit cents recrues volontaires. La plupart viennent de Londres, et, pendant qu'elles se forment à leur vie spartiate dans les baraqués du camp, on les assortit par capacités: les plus rapidement utilisables sont les dactylos, versées dans l'administration de bureaux, mais les cuisinières, les coiffeuses, les couturières trouvent vite un emploi pour leurs talents. Dans ce camp même, lorsque s'organise une petite sauterie, « car il ne faut pas, me dit en souriant mon officière, qu'elles se déboulent trop des choses féminines », ces demoiselles se ruent chez les coiffeuses pour une « perm », ce qui ne veut pas dire une permission, mais une ondulation permanente.

Pour la discipline, elle n'est pas un vain mot. Je m'en aperçois bientôt, quand une des volontaires est invitée à « rompre », par une des femmes-officiers, sur un ton auquel il n'y a rien à redire. Les classes sont présidées par des sous-officiers mécaniciens de l'aviation, que les recrues féminines appellent plaisamment leurs *nannies* (nounous). L'instruction se fait par petits groupes: ici, démontage et remontage d'appareils à cadran, altimètres, etc.; un peu plus loin, mise au point d'instruments dits « pilotes automatiques »; dans une autre classe, c'est simplement l'explication des mystères du différentiel. Comme ces élèves sont d'âge assez différent et proviennent de diverses classes de la société, il n'est

pas cours d'instruction visant avant tout à donner au personnel féminin les connaissances militaires indispensables, et ne pourront pas davantage transformer une dactylographe en motocycliste qu'un motocycliste en cuisinière militaire! L'effort des directrices du recrutement a porté, au cours des entretiens qu'elles ont eu avec les candidates, à bien faire comprendre l'importance de cette base professionnelle civile à toute incorporation dans l'une ou l'autre catégorie des S. C. F.

Le Service complémentaire féminin n'est pas non plus un bureau de placement, et une personne déclarée « apte au service » ne sera pas forcément mobilisée tout de suite. Si, dans la mesure du possible, l'on tiendra compte, pour leur donner un ordre de marche, des femmes qui cherchent vraiment une occupation, l'aptitude à accomplir la tâche demandée doit être prise en considération avant toute chose. Les ordres de marche ne seront d'ailleurs donnés qu'au fur et à mesure des besoins militaires: il serait donc très imprudent de renoncer à un emploi civil dans l'espoir d'améliorer sa situation grâce au S. C. F. Aucune garantie ne peut non plus être donnée quant à la durée du temps de service.



Chez les suffragistes genevoises.

Malgré les événements, l'Association genevoise pour le Suffrage féminin avait tenu à convoquer, le 8 juin, son Assemblée générale annuelle dans les salons hospitaliers du Lycée-Club, estimant avec raison que garder le contact, et permettre les échanges de vues entre ceux qu'anime le même idéal, est un des meilleurs moyens de maintenir cet esprit de calme et de courage confiant que l'on recommande de toutes parts de faire prévaloir à l'arrière. Aussi, en ouvrant la séance, et après avoir adressé des pensées d'ardente sympathie à tant de collègues féministes d'autres pays, soit qui vivent dans l'angoisse, soit dont les nouvelles manquent totalement depuis plus d'un mois, Mme Gourd, qui présidait, a-t-elle pu citer aux méditations de chacune cette belle parole d'un grand homme politique français: « Le courage... c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni même s'il lui réserve une récompense... »

La campagne pour l'initiative en faveur du vote des femmes, dont le vote du Grand Conseil a marqué la première étape (démarches auprès de la Commission du Grand Conseil et auprès des députés et des partis politiques, nombreuses conférences de propagande, récolte de fonds, articles de presse, installation successive dans différents magasins de la petite machinerie féministe, qui avait remporté tant de succès à l'Exposition de Zurich, etc., etc.), a naturellement constitué une activité intense à elle seule au cours de ce dernier exercice. Mais le Comité de l'Association n'a pas négligé pour cela les réunions mensuelles dont le but est toujours de contribuer à l'éducation civique des femmes, ni des démarches, restées mal-

Petit Courrier de nos lectrices

Elisabeth (Chernex) à plusieurs. — Je viens de lire l'entrelet du dernier numéro du Mouvement intitulé « Les femmes suisses doivent-elles apprendre à tirer ? », qui m'intéresse, car j'ai commencé ces derniers temps à tirer. Mon but était la défense, mais maintenant, je vois surtout le sport. Bien des femmes sont empêchées de faire des sports violents et d'endurance: pourquoi ne se tourneraient-elles pas vers le tir, qui peut devenir passionnant, et en même temps utile ? Je serais enchantée si, dans le coin que j'habite, un noyau de tireuses pouvait se former. — Quant à E. D. : « bien faire et laisser dire ». Nous y sommes habituées, et si les mères veulent élever leurs fils sur un pied d'égalité vis-à-vis de leurs sœurs, tout ira bien.

Henriette à « Moderne en tout ». — Il me semble que J. Gueybaud a répondu par avance à votre réclamation concernant la publication de mots croisés dans notre journal, en suggérant que des maîtresses de maison expertes s'ingénient à composer des menus appétissants et variés, au moyen des denrées alimentaires dont Mme Hoffner a établi à la fois la valeur nutritive et le prix. Ce petit exercice ma paraît indubitablement plus utile que de gribouiller une « grille » en

feuilletant un dictionnaire ! et tout aussi amusant. Je m'y serais certainement livrée pour mon compte, si, coopératrice fervente, je n'avais eu connaissance par les journaux coopératifs des menus suggérés par Mme Hoffner elle-même, ce qui m'empêche forcément de me mettre sur les rangs.

Jacqueline S. à la même. — Si vraiment les mots croisés vous manquent dans notre journal, pourquoi ne nous en proposeriez-vous pas en les utilisant pour la propagande suffragiste ? soit en employant des termes tels que « droits des citoyens », « suffrage universel », responsabilités de chacun », « tâche civique », etc., etc. Il ne serait pas défendu non plus de faire figurer là des noms de suffragistes célèbres (Mrs. Catt, Corbett Ashby, etc.) ou encore de pays qui ont reconnu le droit de vote aux femmes.

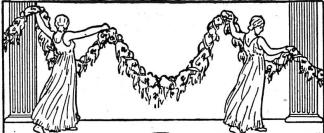
Marguerite (Genève) à plusieurs. — Puis-je rappeler à toutes celles qu'a intéressées l'article signé J. Gueybaud sur l'établissement d'un budget alimentaire rationnel, l'existence dans plusieurs cantons, de Commissions d'économie ménagère, généralement issues des Centrales féminines, et qui sont prêtes à fournir des renseignements utiles en même temps qu'une bibliographie d'alimentation rationnelle. L'adresse de la Commission genevoise est au Palais Wilson, 52, rue des Pâquis

plus utile que de gribouiller une « grille » en (aux soins de Mme Nobs).

heureusement sans succès, auprès des autorités pour faire entrer des femmes dans des Commissions officielles, ni les relations suivies avec des groupements féministes et démocratiques d'autres cantons. J's'intéresse aussi très vivement au Service complémentaire et au Service auxiliaire féminin, estimant que les femmes qui demandent à devenir des citoyennes au sens complet du mot, ont là une tâche toute marquée pour mieux servir leur pays. C'est donc sur une note de confiance que la présidente a clôturé son rapport en signalant combien de terrain a été gagné à l'idée du vote des femmes depuis les événements de cette dernière année, et combien de partisans elle compte, même en dehors des rangs de l'Association.

Une partie administrative rapidement menée suivit ce rapport, qui saluaient de vifs applaudissements, puis un souper dit « souper-cinéma », qui se déroula dans l'atmosphère de cordialité caractéristique des réunions suffragistes, permit de verser une jolie somme à la caisse de la campagne de l'initiative.

(Retardé, faute de place.) X



A travers les Sociétés

Le Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses...

... s'est réuni le 9 juin à Zurich. En ouvrant la séance, Mme Nef évoqua avec une profonde sympathie le sort tragique des nouveaux pays entraînés dans le conflit, et en particulier des millions de réfugiés accueillis en France. Devant tant de détresse, la tâche la plus immédiate de l'Alliance, au dedans du pays comme au dehors, est de grouper et de coordonner les efforts de ses Sociétés affiliées, en faisant appel à l'esprit de sacrifice et de service de toutes. C'est pourquoi le Comité a décidé avec un élan unanimement de lancer un appel financier et d'envoyer un premier wagon de lait condensé en France.

Les membres du Comité sont, comme cela a été dit ici même, de plus en plus appelés à mettre leurs forces à la disposition des Services complémentaires féminins. D'autre part, et depuis l'invasion de la Belgique, dont le sort si cruel nous bouleverse, Mme le Dr. Girod a eu le lourd et grand honneur de se voir confier par la baronne Boel la présidence du Conseil International des Femmes pour la durée des hostilités. Cette nomination est un privilège en même temps qu'une responsabilité pour l'Alliance suisse, qui est vivement reconnaissante à Mme Girod d'avoir assumé une si grande tâche, malgré tout son travail actuel.

Mme Nef s'est, au cours de ces dernières semaines, adressée à plusieurs reprises, au nom de l'Alliance, au public féminin suisse, afin de l'aider à s'orienter en ces temps d'angoisse, cela soit par des messages radiodiffusés, soit par des appels dans les journaux. Mmes Fierz et Girod se chargent de grouper des articles traitant de questions féminines actuelles, afin de les faire paraître dans la presse de nos divers cantons. La brochure *La Femme suisse et l'approvisionnement* (en vente au prix de 30 cent. au Cartel romand H. S. M., à Lausanne) est tout spécialement recommandée par l'Office de guerre pour l'imprimer.

Trois nouvelles Sociétés se sont affiliées à l'Alliance, soit le Centre d'organisation ménagère (Genève), l'Association des directrices de pensionnats (Lausanne) et le *Frauenverein d'Herzenbuchsee*. Quant à l'Assemblée générale de 1940, les membres présents du Comité décident d'en maintenir la convocation en dépit des temps troublés, mais en cherchant un lieu de réunion aussi central que possible.

M. Gr.

La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(télé Poste) Tél. 45.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

Le SÉRÉ en pots de 20 centimes

Le YOGHOURT BALKO naturel, aux fraises ou au citron

Lait pasteurisé en bouteilles

3 spécialités

des Laiteries Réunies à demander dans toutes les bonnes laiteries

Achetez les timbres-poste du Don National et de la Croix-Rouge

Timbre de 5 ct.: Monument Winkelried ;
timbre de 10 ct.: Monument de la bataille de Giornico ;
timbre de 20 ct.: Monument de la bataille de Calven ;
timbre de 30 ct.: Monument des Rangiers (1914-1918).

En vente dès maintenant jusqu'au 15 août

